

## Objectifs :

Poursuivre sa mission d'acteur PRAP 2S

. Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention dans son établissement

. Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

. Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention

. Être capable d'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

## Public :

Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs sanitaire et social, établissements de santé, structures d'aides et de soins à la personne, maisons de retraite

Accessibilité PMR : Oui

Prérequis : Être titulaire du certificat d'acteur PRAP 2S

## Effectif :

De 4 à 10 personnes

## Lieu :

Au sein de l'établissement

## Durée :

14 heures en présentiel dont 7h consacrées à l'ALM

## Intervenant :

Formateur spécialiste du secteur SMS et certifié par l'INRS

## Evaluation et validation :

. Certificat d'Acteur PRAP 2S, délivré par l'INRS, à tous les candidats ayant satisfait aux épreuves certificatives.

. Maintien et actualisation des compétences d'Acteur PRAP 2S : tous les **24 mois**

## Programme :

La formation PRAP fait partie d'un dispositif de prévention des risques liés à l'activité physique. C'est une démarche globale de l'établissement, qui nécessite une formation et implication de l'ensemble des acteurs en interne (dirigeants, animateurs, salariés...). Elle a pour but de faire régresser les accidents du travail et maladies professionnelles, dont 85% sont des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS). Ainsi, cette démarche va permettre de développer avec autonomie une culture de la prévention dans l'établissement.

Tour de table avec le recueil du vécu des stagiaires dans leur rôle d'acteur PRAP 2S dans l'établissement.

## Rappels et mise à jour :

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser la situation d'un accompagnement
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

## Méthode pédagogique :

Face à face pédagogique avec un formateur PRAP 2S, formé par l'INRS, exposés interactifs à l'aide de supports audiovisuels adaptés, démonstrations pratiques, travaux en sous-groupes, réalisation et restitution d'analyse de sa propre situation de travail.

Points forts : Certification INRS, documentation INRS fournie, formation interactive, active et participative.

